



## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Les Collèges communaux de Hotton et Durbuy font savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisation et de création d'une voirie communale.

Le demandeur est la Société **TECHFUND SA (Mr JC ORBAN)** dont le siège social se situe **Rue des Minières 55A à 6880 Bertrix**.

Le terrain concerné est situé **Parc du Rahet à 6990 MONTEUVILLE** et cadastré **division 1, section A n°9A**.

Le projet consiste en :

**-la création d'un parc résidentiel de week-end de 130 lodges avec zone centrale récréative soumise à une Etude d'Incidences sur l'Environnement**  
**-le déplacement et l'aménagement du chemin n° 7 (Hotton) se prolongeant par le chemin n°1(Durbuy) repris à l'Atlas de voiries vicinales en une voirie à vitesse lente réalisée en matériaux drainants sur le territoire des Communes de HOTTON et DURBUY,**

et présente les caractéristiques suivantes :

**Enquête publique pour les motifs suivants :**

**Le projet est concerné par :**

- les articles **D.IV.41 et R.IV.40-1§1 7° du CoDT renvoyant au Décret du 06.02.2014 relatif à la voirie communale**
- **une étude d'incidences sur l'environnement (cf. Code de l'environnement)**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et R.IV.40-1§1 7° du Code du Développement Territorial et des articles du Code de l'Environnement relatif à l'Etude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête aux adresses suivantes :

\* **Administration communale de Hotton**, Rue des Ecoles 50 à 6990 Hotton : **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h et un jour de la semaine jusque 20h.

Pour les consultations jusque 20 h, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Morant Marie ou d'un membre du Service Urbanisme, téléphone : 084/36.00.03., mail : [urbanisme@hotton.be](mailto:urbanisme@hotton.be)

\* **Administration communale de Durbuy**, Basse Cour n° 13 à 6940 Barvaux : tous les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 9h à 12h00 sans rendez-vous préalable pour une consultation libre. Pour une rencontre avec l'agent traitant, un rendez-vous préalable est nécessaire – Véronique Rensonnet – 086/219.826 – [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be).

**L'enquête publique est ouverte le 27 juin 2022 et clôturée le 29 août 2022 (Enquête de 30 jours augmentée du délai de suspension pendant la période du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 §1 du CoDT).**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser aux Collèges Communaux à partir du **27 juin 2022 jusqu'au 29 août 2022** :

- par courrier ordinaire, à l'une des adresses suivantes :
  - Administration communale de Hotton, Rue des Ecoles 50 à 6990 Hotton ;
  - Administration communale de Durbuy, Basse Cour n° 13 à 6940 Barvaux ;
- par courrier électronique : [urbanisme@hotton.be](mailto:urbanisme@hotton.be) ou [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be)
- remises à un membre du Service Urbanisme dans les Administrations communales respectives.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2022/01 (Hotton) et PU 2022/0084 (Durbuy)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la séance de **clôture d'enquête publique qui aura lieu le 29 août 2022 à 10h00 dans les Administrations communales respectives (Hotton et Durbuy)**.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont :

-Auteur de projet : BONJEAN Denis Géomètre - GSM : 0486/134 183 - Email : [info@denisbonjean.be](mailto:info@denisbonjean.be).

-Auteur de l'Etude d'incidences sur l'Environnement : IMPACT sprl – Tél. : 061/41 54 54 - Email : [info@impact-sprl.be](mailto:info@impact-sprl.be)

-Promoteur : TECHFUND SA (Mr ORBAN JC) - GSM : 0475/224 431 - Email : [jc@jpseven.com](mailto:jc@jpseven.com)

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur général,

(s) Olivier BRISBOIS

Le Bourgmestre,

(s) Philippe BONTEMPS